

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## FMI : les précisions et les préalables sur les décaissements des fonds au profit du Gabon

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

EN fin de mission au titre des première et deuxième revues combinées du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) pour la République gabonaise, Boileau Yeyinou Loko, chef de mission pour le Gabon département Afrique du Fonds monétaire international (FMI), a animé une conférence de presse vendredi dernier.

Face aux journalistes, le chef de la délégation du FMI a décliné les principales articulations des échanges qu'a eus la mission avec les autorités gabonaises au titre du programme du MEDC. Parmi les sujets abordés : les politiques économiques prenant en compte les effets de la guerre en Ukraine et les réformes structurelles qui pourraient constituer la base du programme pour le reste de l'année 2022. "La mission a eu des discussions fructueuses avec les autorités gabo-

naises sur les mesures à prendre pour améliorer la mise en œuvre du programme et achever les première et deuxième revues", a souligné le chef de mission de l'institution de Bretton Woods. Répondant aux questions, notamment sur les deux décaissements dont doit bénéficier le Gabon à l'issue du Conseil d'administration du FMI prévu pour se tenir dans les deux premières semaines du mois de juillet 2022, M. Loko a émis des préalables.

"Nous n'iront pas au conseil d'administration si deux actions que nous attendons ne sont pas réalisées. La première c'est la publication du rapport sur les dépenses Covid. Si ce rapport n'est pas publié, nous n'irons pas au conseil d'administration. La publication de ce rapport est une action préalable. La deuxième action est que nous avons demandé au gouvernement, de commun accord, de travailler sur arrêté qui fait à chaque fois



Le chef de mission du FMI lors de la conférence de presse.

qu'il y a un soumissionnaire aux contrats publics, soient publiés le nom et la nationalité

du bénéficiaire de tout contrat public. Ce sont-là des mesures très fortes pour les besoins de

transparence et pour améliorer la gouvernance", a expliqué Boileau Yeyinou Loko.

### Le clin d'œil de *lybek*



## Trans'urb maintient le cap malgré les difficultés

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

LANCÉE dans un contexte de gratuité des transports pour la population du Grand Libreville, la société Trans'urb n'a encore pu se faire de chiffres d'affaires permettant de faire une idée précise sur l'état financier actuel de ce transporteur terrestre.

En effet, face à l'absence d'une subvention de l'État, l'entreprise se trouve dans l'impossibilité de s'acheter des pièces détachées pour ses bus. Tout comme elle ne peut s'offrir une base technique adéquate pour une maintenance optimale des engins et le renforcement des personnels techniques. Ces questions ont été abordées vendredi dernier lors d'une réunion entre la Direction générale de Trans'urb et le ministre des Transports, Brice



Une vue de la réunion entre le ministre des Transports, Brice Constant Paillat, et la direction de Trans'urb.

Constant Paillat, au siège provisoire de l'entreprise à Libreville. Réunion convoquée pour faire le bilan de l'année 2021 et les perspectives 2022.

"C'est vrai qu'il y a beaucoup d'obstacles. Malgré ses difficultés, Trans'urb arrive à mettre à exécution l'instruction forte du président de la République, à savoir transporter gratuitement les

populations du grand Libreville", a indiqué le ministre.

En 2021, Trans'urb a transporté 18 032 799 passagers. Créé en janvier 2020, le transporteur compte 650 salariés dont la majorité est constituée de conducteurs. Il possède 214 bus au total qui desservent 34 lignes entre les communes de Libreville et d'Owendo.